

ÉDITO

Chère Contrexévilloise,
cher Contrexévillois,

Le printemps est arrivé avec son lot de difficultés mais aussi d'espoirs.

Depuis plus de trois ans nous faisons face à des situations inédites et anxiogènes qui impactent chacun d'entre nous, y compris la ville de Contrexéville. Le printemps c'est aussi la période où les élus débattent et votent le budget pour l'année en cours. Vous pouvez en découvrir les grands équilibres financiers dans ce magazine.

Malgré les augmentations colossales des coûts de l'énergie la ville de Contrexéville, comme beaucoup d'autres et au prix d'arbitrage difficiles, a pu présenter un budget resserré mais qui permet tout de même de réaliser des investissements nécessaires pour améliorer les infrastructures et rendre notre cité plus agréable et plus attractive. Je citerai seulement la restructuration de la rue du 11 septembre 1944, première rénovation lourde sur une rue de Contrexéville depuis des décennies. Ces travaux permettant également de répondre aux obligations liées aux bons usages de l'eau qui s'imposent à tous.

Le printemps, c'est aussi évoquer une saison thermale qui s'annonce de belle manière avec des opérateurs qui investissent et voient leurs plannings de réservations se remplir avec des retombées économiques incontestables sur le commerce local comme en terme d'emplois induits.

Contrexéville est une ville thermale et touristique, elle se doit d'offrir à sa population et à ses visiteurs des animations tout au long de l'année. A ce titre, lors du renouvellement de la délégation de service public du casino le groupe Partouche, outre l'augmentation du taux de prélèvement des jeux et l'engagement de gros travaux, apporte une enveloppe de 60 000 € pour la création d'un festival de musique co-construit par le groupe et la ville de Contrexéville avec trois temps forts auxquels je vous invite d'ors et déjà, les 5-6-7 mai, 9-10 juin et 7-8-9 juillet.

Pour conclure, au printemps nous attendons et espérons tous des jours meilleurs, du soleil et malgré les événements une certaine insouciance. C'est ce que je souhaite à chacune et chacun d'entre vous.

Luc Gerecke, Maire de Contrexéville

RETOUR EN IMAGES

POLICE MUNICIPALE



Missions de protection et de prévention



Actions de proximité



Missions de surveillance



Fourrière municipale - enlèvement de véhicule



Fourrière municipale - constat d'état de véhicule

La police municipale de Contrexéville se modernise !

Depuis bientôt un an, le service de police municipale accueille à nouveau 2 agents : Alexandre Mosson, brigadier chef et Nicolas Garnier, agent de police municipale.

En patrouille portée ou pédestre, de jour comme de nuit, leurs missions sont diversifiées : îlotage, surveillance générale, contrôles de vitesse, troubles à l'ordre public, nuisances sonores, encadrement de manifestations, différends de voisinage, non-respect des règlements, sécurisation des abords des établissements scolaires (vigipirate), animaux errants, rédaction des arrêtés municipaux de stationnement ou de circulation, opérations tranquillités vacances entre autres... Et depuis le mois de février 2023, la commune dispose d'une fourrière.

Située sur un site sécurisé, elle permet de répondre à la demande croissante d'enlèvement des nombreux véhicules signalés par la population locale.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Le contexte de forte inflation et d'augmentation exceptionnelle des coûts de l'énergie a imposé à la commune la mise en place de mesures drastiques afin de maximiser les économies, d'autant que Contrexéville ne bénéficie pas du filet de sécurité mis en place par l'Etat depuis 2022.

Poursuite de la baisse des dotations de l'Etat et des recettes variables :



- Baisse du produit des impôts locaux et de la fiscalité reversée par l'Etat (- 50 000 € entre 2022 et 2021) Les taux des 4 taxes directes locales seront maintenus au même niveau que 2022.

- Maintien du niveau de prélèvement du fonds de péréquation (manque à gagner cumulé pour la commune de près de 4 millions d'€ depuis sa création en 2012).

- Baisse importante de la surtaxe sur les eaux minérales : estimée à environ 1 million d'€ pour 2023, elle avoisinait les 1.6 million en 2020 et 2 millions en 2017.

- Note positive : le nouveau contrat de concession pour l'exploitation du casino a été négocié en 2022. A compter du 1er janvier 2023 et pour une durée de 12 ans, le groupe Partouche titulaire du contrat, versera à la commune un prélèvement sur le produit brut des jeux de variable de 10% à 12% (8% pour l'ancien contrat). Un programme conséquent de travaux a été acté par le groupe ayant pour objectif le développement de l'activité.

Des efforts continus de maîtrise des dépenses de fonctionnement :

- Prise en compte de l'augmentation des coûts de l'énergie (372 000 € en 2021, 610 000 € en 2022, 1 million d'€ prévu pour 2023) tout en maintenant les mesures permettant de diminuer les consommations. L'évaluation de ces mesures est en cours.

- Baisse des consommations d'eau (acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie aux ateliers municipaux)

- Baisse des subventions de 10%

- Baisse des indemnités versées aux élus de 10%

- Maîtrise de la masse salariale en tenant compte des mesures nationales de soutien du niveau des rémunérations



Des dépenses d'investissement prioritaires, réalistes et réalisables :

- Poursuite des travaux de rénovation énergétique (relampage des bâtiments municipaux en LED, changement de menuiseries, fin du chantier en cours de rénovation de l'éclairage public rue Division Leclerc, acquisition d'une serre isolée)

- Travaux de rénovation de la voirie (rue du 11 septembre 1944, études avant travaux pour l'aménagement et la sécurisation du parvis de la gare)

- Poursuite des travaux relatifs au protocole d'accord signé avec les thermes et avance sur provision suite aux pertes d'exploitation liées à la fermeture prolongée durant les travaux de réparation du bassin cet hiver

- Revitalisation du centre-bourg : études préopérationnelles et maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation de la rue Bagard

Des indicateurs incitant à la prudence :

- La commune poursuit son désendettement (taux d'endettement de 8.38% en 2022 contre 9.20% en 2019)

- L'épargne nette (épargne disponible pour investir une fois la dette remboursée) est redevenue positive depuis 2020

- Le niveau de trésorerie est stable mais reste fragile

TRAVAUX RUE DU ONZE SEPTEMBRE 1944

Les travaux d'aménagement de la rue du Onze Septembre 1944, annoncés dans un précédent Contrexéville Infos, ont débuté le 13 mars 2023.

Ces travaux consistent, dans un premier temps, au renouvellement de réseaux d'eau potable et d'assainissement afin d'améliorer le rendement. Mais également de lutter contre les fuites et de changer les branchements non conformes.

Dans un second temps, cette opération vise au remplacement de bordures de trottoirs pour permettre une harmonisation de l'aménagement et une sécurisation des cheminements piétons.

Enfin, le Conseil Départemental des Vosges réalisera des travaux d'enrobés sur l'ensemble de la rue.

Le coût de la tranche ferme des travaux est de 342 052,70 € HT. Plusieurs demandes de subventions ont été effectuées : une auprès de l'Agence de l'Eau Rhin - Meuse dont l'instruction est en cours et deux obtenues auprès du Conseil Départemental des Vosges pour un montant total de 35 788 €.

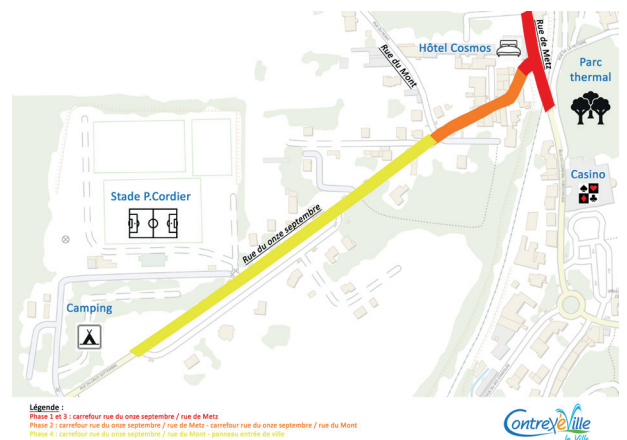
Cette opération va générer des perturbations de circulations sur une période pouvant aller jusqu'à la fin du mois de juin 2023.

Pour limiter les désagréments, un phasage est mis en place par l'entreprise JL Rouquié, la commune, son maître d'œuvre SEBA et les services départementaux selon le plan joint.

Une déviation sera effective dès le début des travaux par la rue du Mont, pour les véhicules légers et les riverains. Un accès au camping est maintenu pendant toute la durée des travaux.

Le ramassage des ordures ménagères est également maintenu, dans la mesure du possible, en porte à porte durant tout le chantier. Si toutefois des contraintes techniques devaient apparaître, la Communauté de Communes Terre d'Eau mettra en place un point de regroupement des ordures ménagères.

Les durées d'intervention peuvent varier selon les aléas inhérents à un chantier de voirie et de réseaux divers.



ENVIRONNEMENT

FORÊT COMMUNALE ET SÉCHERESSE

Forêts victimes de la sécheresse : Contrexéville n'est pas épargnée.

L'Office National des Forêts (ONF) a alerté les acteurs du secteur jugeant que le changement climatique est 10 fois plus rapide que prévu.

Cette terrible prédiction est désormais visible dans les forêts contrexévilloises. Le 5 mars 2023, un imposant chêne, jugé encore en bonne santé et même remarquable il y a quelques années, est tombé sur le chemin entourant le lac supérieur. Les équipes techniques ont réagi rapidement pour sécuriser les cheminements.

Un champignon de pied est à l'origine de sa chute.



Dans toute la France, les peuplements de chêne, frêne, charme, épicéa... souffrent des différents épisodes de sécheresses depuis 2018. L'intensité de ces phénomènes et leur date d'apparition de plus en plus tôt affectent gravement la santé des forêts. Complété par la présence de nombreux parasites (chenilles processionnaires, champignons...) et du manque de températures hivernales négatives empêchant la dormance des essences (mécanisme biologique de la sève qui redescend vers les racines), les forêts actuelles sont vouées à changer radicalement de visage dans les prochaines décennies.

C'est pourquoi, les services techniques de la commune, en collaboration avec l'ONF, ont augmenté la fréquence de suivi de l'état sanitaire des arbres : des coupes des nombreux spécimens dangereux et malades sont prévues aux abords des chemins, afin de sécuriser les usagers. Pour chaque arbre coupé, la commune en replante un nouveau. Ces plantations se feront avec des essences adaptées au changement climatique et dans des secteurs propices au repeuplement.

MUNICIPALITÉ

VISITE DE MADAME LA PRÉFÈTE DES VOSGES

Madame la Préfète des Vosges était à Contrexéville le 6 janvier dernier.

Suite à sa nomination dans le département, madame Michel-Moreaux a entamé une visite des communes vosgiennes. L'occasion pour elle d'échanger avec monsieur le Maire et quelques adjoints sur la commune et l'avenir du territoire.



NUMÉRIQUE

LA MÉDIATHÈQUE SUR LES RÉSEAUX

La médiathèque a désormais sa page Facebook !



Page Facebook médiathèque A-Malraux

Retrouvez les dernières nouveautés, les ateliers et animations proposés par l'équipe de la médiathèque sur @MAmediathequecontrexeville

MANIFESTATIONS

UNE SAISON 2023 RICHE

Plusieurs manifestations d'envergure sont prévues à Contrexéville !

Cultive ton Printemps, Festifolies, 14 juillet, Fête de l'Automne, St Nicolas, et bien d'autres organisées par les associations. Nous vous espérons nombreux à venir découvrir les différentes animations qui seront proposées.



VIE CITOYENNE

LA MAIRIE VOUS RÉPOND

Quand doit rouvrir l'espace Chédid ?

Comme annoncé lors de la mise en place des mesures pour lutter contre la hausse du coût des énergies, l'espace Chédid rouvre ses portes au mois d'avril. La salle Brassens est de nouveau en mesure d'accueillir les repas et autres animations des associations contrexévilloises.

Le train reliant Paris aux stations thermales locales, reprend-t-il du service ?

Pour la saison thermale 2023, le train des eaux, reliant Paris à Vittel en passant par Contrexéville, circule du 31 mars au 5 novembre 2023. Malgré les travaux prévus sur son parvis, la gare sera bien desservie.

TRIBUNE LIBRE

CONTREXÉVILLE TOUJOURS PRÉSENT

Texte non communiqué

Thierry DANE, Pascal MILLOT, Arlette JAWORSKI, Jean-Marie HENRIOT, Alain HENRY.

Vous constatez une dégradation, un problème technique ... en ville ? Ayez le réflexe de le signaler.

Par téléphone au 03 29 08 09 35, sur la page Facebook de la commune : Contrexéville la ville, ou via le formulaire de contact du site internet : www.ville-contrexeville.fr.